



Mardi 23 juin 2020

PISTE CYCLABLE DU PONT FRANCOIS MITTERRAND : LE MAIRE DE BEGLES APPELLE L'ETAT A TROUVER UNE SOLUTION DURABLE

Alors que la Métropole procède actuellement à des aménagements cyclables temporaires, répondant à un urbanisme tactique, le maire de Bègles et vice-président de Bordeaux Métropole, Clément Rossignol Puech, déplore qu'aucune solution transitoire ou pérenne n'ait encore été trouvée par l'Etat concernant la piste cyclable du pont François-Mitterrand supprimée début 2018.

Clément Rossignol Puech a dénoncé à plusieurs reprises depuis début 2018 la suppression par l'Etat, sans concertation préalable, de cette piste cyclable pour la remplacer par une bretelle autoroutière.

Pour les 300 cyclistes qui franchissaient chaque jour la Garonne par cet axe structurant du sud de l'agglomération, cela représente désormais un détour 15 km aller-retour, via le pont Saint-Jean. Depuis lors, les retards pris par le chantier du Pont Simone-Veil ont reporté à 2023, au lieu de 2020 comme initialement annoncé, la perspective pour les cyclistes d'une liaison cyclable rive gauche-rive droite au sud de l'agglomération.

« Ces retards de chantier doivent inciter l'Etat à mettre à l'étude sans attendre la solution alternative de nouvelle passerelle piétons-vélos en encorbellement le long du pont François-Mitterrand, et de liaison cyclable rive gauche entre le pont Saint-Jean et le pont Mitterrand. La politique des mobilités mise en oeuvre sur notre territoire métropolitain ne doit pas condamner les habitants de la périphérie à la voiture. A l'heure où les alternatives à la voiture individuelle et la promotion des déplacements doux animent le débat public, et constituent l'un des enjeux du siècle, il devient urgent de prendre des mesures concrètes pour favoriser l'usage du vélo, des transports en commun et de la marche, en centre-ville comme en périphérie. » Clément Rossignol Puech

UN CONTEXTE FAVORABLE : URBANISME TACTIQUE ET PLAN VELO DE L'ETAT

Sur proposition du groupe des élus écologistes de Bordeaux Métropole, la mise en place actuellement d'aménagements cyclables temporaires, répondant à un urbanisme tactique, doit permettre en situation post-confinement d'aménager de



MON VILLAGE
URBAIN



façon temporaire l'espace public, en fonction des usages et des besoins sociaux, puis d'observer si cela fonctionne, afin de pouvoir ajuster ou pérenniser l'aménagement.

Ces nouveaux aménagements, faciles à mettre en œuvre et peu coûteux, visent à sanctuariser des espaces pour les cyclistes en réduisant ceux ouverts aux usages motorisés, soit en élargissant les aménagements cyclables sur l'espace des voies adjacentes dévolues aux voitures, soit en réservant une file de circulation aux cyclistes. Entre 30 et 40 km d'aménagements cyclables supplémentaires seront ainsi réalisés sur le territoire métropolitain dans les semaines à venir.

À Bègles, ces aménagements concernent les quais Wilson avec la création de bandes cyclables larges et confortables, la route de Toulouse, la rue des Quatre Castéra et la barrière de Toulouse avec la création d'un couloir qui permet une liaison améliorée vers Mériadeck.

Dans le contexte de crise sanitaire, et d'annonce de déconfinement progressif de la population, le ministère de la transition écologique et solidaire a annoncé, mercredi 29 avril, un plan doté de 20 millions d'euros pour faciliter la pratique de la bicyclette et éviter que les Français privilégient trop leur voiture lorsqu'ils seront autorisés à se déplacer à nouveau, notamment pour se rendre au travail. Ce plan prévoit notamment de soutenir financièrement des collectivités engageant des aménagements cyclables.

La mobilité est un enjeu majeur au cœur du processus de transition écologique et sociale. La Ville de Bègles a ainsi orienté son action sur la promotion des alternatives douces en réalisant de nombreux aménagements pour favoriser les déplacements à vélo et sécuriser les voies de circulations. Avec ses 31 km de voies cyclables, Bègles était en 2018 la première ville cyclable de la Gironde et la seconde de la Nouvelle-Aquitaine. Bègles a été la première commune de l'agglomération à avoir généralisé les tournes à droite et les doubles sens cyclistes.